

## **PROGRAMME DE FORMATION** **VERNIS SEMI-PERMANENT 35 HEURES**

### **Public concerné :**

Toute personne novice souhaitant acquérir la technique de la pose du vernis semi-permanent, avec ou sans connaissances de l'ongle.

### **Prérequis :**

Etre habile manuellement, appliquée, perfectionniste.

Vision excellente indispensable, corrigée ou non (un examen préalable auprès d'un ophtalmologiste est demandé).

### **Objectifs pédagogiques**

L'objectif de la formation est de permettre au stagiaire d'acquérir toutes les connaissances et toutes les techniques lui permettant de réaliser une pose de vernis semi-permanent en adéquation avec la demande de la clientèle, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

### **Objectifs opérationnels et évaluables**

A l'issue de la formation, le stagiaire maîtrise toutes les connaissances théoriques et techniques et est capable de réaliser une pose de vernis semi permanent.

### **Délais d'accès**

Nous sommes en mesure de répondre à votre besoin de formation dans un délai de 3 mois, à partir de votre prise de contact.

### **Durée et lieu**

5 jours continus de 7 heures, soit 35 heures, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, dispensées au 65 Avenue de l'Hippodrome 33320 EYSINES  
100% de la formation se déroule en présentiel.

### **Tarif**

Le prix de la formation est fixé à 1100.00 € Net de taxe

Organisme de formation non-assujetti à la TVA selon l'art. 261 du CGI.

### **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement**

Apprentissage de la technique sur de fausses mains articulées.

Les stagiaires continuent en se formant sur de vraies modèles recrutées par nos soins.

Les stagiaires restent sous le contrôle permanent de la Formatrice Diane Pereira, titulaire d'une formation professionnelle de prothésiste ongulaire et d'un Masters de la marque CND™ qui garantit le respect des protocoles techniques

Le matériel et les produits sont mis à disposition tout au long de la formation sans coût supplémentaire

### **Modalité d'évaluation**

A l'issue de la formation Ongle formation délivre une « **Attestation de formation professionnelle à la pose de vernis semi-permanent** » à chaque stagiaire

Un contrôle des connaissances est réalisé au moyen d'une **évaluation écrite** qui valide l'épreuve théorique

L'épreuve pratique sera évaluée lors d'une **mise en situation professionnelle**

Il sera demandé aux stagiaires de réaliser une pose de vernis semi-permanent. Cette épreuve sera réalisée sur un modèle fourni par l'organisme de formation

La réussite de ces deux épreuves, permettra de délivrer une « **Attestation de réussite aux épreuves pratiques et théoriques à la formation professionnelle de pose de vernis semi-permanent** »

### **Déroulement de la formation**

Pour acquérir une bonne dextérité, cette formation nécessite une pratique intensive et répétitive du protocole d'application

#### 1er jour

- Présentation des produits et du vernis semi-permanent
- Description de l'outillage et utilisation
- L'hygiène du poste de travail et des outils
- Protocole d'application du vernis semi-permanent
- Application du vernis semi-permanent
- Pratique et mise en application sur mains articulées

#### 2ème jour

- Protocole d'application
- Application du vernis semi-permanent
- Protocole de dépose du vernis semi-permanent
- Pratique et mise en application sur mains articulées

#### Du 3<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> jour

- Bilan du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour
- Protocole d'application
- Application du vernis semi-permanent
- Dépose du vernis semi-permanent
- Pratique sur modèles

Poses de vernis semi-permanent sur modèles sous contrôle constant et corrections de la formatrice

### **Contrôle de connaissances pratiques et théoriques**

(En vue de l'obtention de l'attestation de réussite à la formation)

- **Evaluation théorique**

Un contrôle des connaissances est réalisé au moyen d'une **évaluation écrite**

- **Mise en situation professionnelle :**

Réalisation en autonomie d'une pose de vernis semi-permanent sur modèle

**La formatrice est responsable de la bonne application de ce programme de formation. Néanmoins, elle se réserve le droit d'en modifier le déroulement en fonction de l'évolution individuelle des stagiaires.**

**Dans l'intérêt du stagiaire, la formation peut être également modifiée et réadaptée en cas de mauvaise évolution du parcours d'apprentissage. Cela se fait après concertation de l'équipe pédagogique et accord du stagiaire.**

**Information handicap** : *Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de vous permettre de suivre la formation choisie dans les meilleures conditions, nous vous remercions de nous préciser la nature de votre handicap lors de votre inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, et vous rediriger le cas échéant vers nos réseaux handicap partenaires (ONISEP, AGEFIPH et FIPHPH)*